



Le tri du verre et du papier

La Minute prévention vous présente ces gestes quotidiens qui préservent la planète, pour agir en conscience et faire la différence ! C'est une minute soucieuse du devenir des déchets : tri, recyclage, lutte contre le gaspillage. Elle donne des clés de compréhension, des repères et des solutions pour, ensemble, réduire nos déchets.

La consigne

En déposant vos papiers et vos verres dans les points de collecte de l'agglomération, vous faites un geste écologique et solidaire. Vous réduisez vos ordures ménagères en poids et en volume. Vous contribuez à limiter les coûts de traitement des déchets. Vous agissez pour l'environnement par l'économie des ressources naturelles que votre geste engendre. Tous les papiers se trient et se recyclent ! Ce qui veut dire que vous pouvez déposer tous vos papiers, y compris les cahiers à spirales et les enveloppes à fenêtre, dans les bornes d'apport volontaire. Vos papiers sont collectés et déposés en papeterie pour redevenir... du papier ! 100g de papier bien triés permettent d'obtenir 80g de papier neuf à l'issue du processus de recyclage. Encore mieux, le verre se recycle à l'infini ! Les pots, bocaux et bouteilles, bien vidés, sans couvercle ni bouchon, que vous déposez dans les bornes redeviennent du verre sans aucune perte à déplorer.

Retrouvez les bornes les plus près de chez vous sur troyes-champagne-metropole.fr

Un cercle vertueux...

Arrivé à la papeterie, le papier est trituré dans un mélange d'eau et de divers produits, puis passé au tamis pour en extraire les impuretés. Un traitement chimique et thermique en retire l'encre. La pâte à papier ainsi obtenue est séchée et transformée en bobines de papier neuf. 80% redeviennent du papier ; le reste sert à fabriquer du carton. Les fibres courtes et fragilisées sont encore utilisées dans la fabrication de papiers hygiénique et mouchoir. À épuisement du papier, après 6 à 8 recyclages, le papier est brûlé pour produire de l'énergie. À la verrerie, le verre est d'abord séparé des bouchons et des métaux, puis pilé et fondu.



332 bornes verre
dans l'agglomération

1 tonne de verre recyclée
= 2 222 nouvelles bouteilles de 75 cl

367 bornes papier
dans l'agglomération

1 tonne de papier recyclée
= 23 000 litres d'eau économisés

Attention à ne pas confondre le papier avec les papiers mouchoir et essuie-tout. De même, le papier calque, photo, peint, plastifié, broyé ou souillé doit être jeté dans la poubelle d'ordures ménagères (OM). La vaisselle en verre est à jeter dans les OM ; les verres encombrants (miroir, vitre...) et les ampoules doivent être déposés à la déchèterie.